

Département de la Moselle
Arrondissement de Forbach

Mairie de
LEYVILLER
57660

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 MAI 2007

Sous la Présidence de M.KLAM Patrice, Maire

Conseillers élus : 11

Conseillers en fonction : 11

Conseillers présents : 9

Absents : Bischoff Alain, Prunier Noël

Procurations : 2

OBJET : INSTITUTION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN (D.P.U.)

Le Maire expose l'article L211.1 du Code de l'Urbanisme (C.U.) qui offre la possibilité aux communes dotées d'un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) approuvé d'instaurer un droit de préemption urbain sur certaines zones définies au P.L.U.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissances des conditions d'institution et d'exercice du D.P.U. (article L et R211.1 et suivants du C.U.) décide d'instituer un D.P.U. sur les zones urbaines et d'urbanisation future (1AU, 2AU et 1AUa) telles qu'elles sont délimitées sur le P.L.U. approuvé le 29 mai 2007.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Fait pour extrait conforme.

LEYVILLER, le 31 mai 2007

Le Maire : KLAM Laurent Patrice

